

Chers Elus,

Deux informations :

- Nous avons mis en place un dispositif d'aide pour les commerces. Vous trouverez le communiqué en PJ. Merci d'en faire la promotion autour de vous, mais également auprès des commerces qui pourraient en bénéficier. Les restaurants sont particulièrement concernés.
- **Nous préparons le lancement du processus de distribution des masques grand public achetés par la ville pour accompagner la période de déconfinement.** Nous distribuerons 130.000 masques (2 par personne) en tissu, lavables entre 20 et 30 fois chacun, à la norme AFNOR et gratuits. La distribution est prévue du 7 au 9 mai sur 19 sites de la ville, puis du 11 au 14 mai sur un site unique à l'Hôtel de ville. Pour accompagner ce processus, nous mobilisons du personnel municipal, mais aussi les élus volontaires. Deux périodes de mobilisation sont prévues : entre le 4 et le 7 mai pour effectuer les opérations de déconditionnement/ conditionnement des masques + du 7 mai au 9 mai compris pour être présents sur les 19 points de distribution - je souhaiterais qu'au moins un élu soit présent systématiquement sur chacun des 19 points de distribution entre les 7 et 9 mai.

La campagne d'information sur la distribution des masques démarre ce WE et s'étalera sur 10 jours : information générale + e-mailing + boitage d'une lettre + affichage.

Pour la distribution des masques, merci de faire connaître vos disponibilités auprès du cabinet :

cabinet@ville-neuillysurseine.fr dès que possible.

Bien cordialement

Jean-Christophe Fromantin

Monsieur le Maire,

Nul doute que nous serons nombreux à nous porter volontaires pour distribuer des masques, chacun dans son quartier.

Nous voyons qu'en cette difficile période des décisions continuent, heureusement, à être prises au niveau de la municipalité. Cependant je suis étonnée que les élus ne soient absolument pas associés à ces prises de décisions et que nous ne soyons contactés que lorsque notre présence physique est nécessaire.

Il a été annoncé par le gouvernement que les municipalités seraient pleinement associées aux mesures de déconfinement. Si nous avons tous à cœur que cette période se déroule dans les meilleures conditions possibles, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là de décisions importantes pour les Neuilléennes et les Neuilléens et qu'elles doivent faire l'objet d'un débat avec les élus.

Par ailleurs, en attendant cette période il paraît souhaitable que nous soyons particulièrement informés des mesures prises pendant le confinement et que nous ayons un peu plus de détails que ce qui est indiqué sur le site de la ville 2 à 3 fois par semaine.

Vous avez envoyé une lettre d'information papier, et je vous en remercie car tous les habitants, loin s'en faut, ne vont pas sur le site de la ville ; j'espère que la lettre prévue pour l'information sur la distribution des masques sera plus large et présentera également les différentes mesures du déconfinement.

Certains points ne sont pas évoqués sur le site de la ville ni dans la lettre, et posent question comme par exemple :

- Combien d'école et de crèche sont ouvertes pour les personnels soignants et les agents de la ville qui effectuent leur travail malgré la pandémie ?
- Ces agents bénéficieront ils d'une prime spéciale de 1000 euros comme cela se fait dans beaucoup d'endroits ?
- Quand et comment envisagez-vous de rouvrir les écoles ?
- Une enquête a-t-elle été réalisée pour savoir si les personnes à faible revenu, notamment celles percevant des prestations sociales de type RSA ou APL, ont toujours les moyens de s'alimenter correctement et si des distributions alimentaires sont nécessaires ?
- Envisagez-vous d'annuler les loyers d'avril dans les logements sociaux les plus modestes dont la ville est bailleur ?
- Avez-vous prévu de modifier les axes de circulation pour y installer des pistes cyclables temporaires « spécial déconfinement » comme cela est envisagé dans de nombreuses villes afin de répondre au besoin de déplacements alternatifs et sécuritaires de la population ?
- ...

Pour résumer, une réunion virtuelle des élus est indispensable avant la fin du confinement, ne serait-ce que pour valider les différentes mesures liées au déconfinement. Je vous remercie de l'organiser.

Enfin, 4 mois s'étant écoulés depuis le dernier conseil, je vous remercie de nous faire parvenir le recueil des décisions prises au cours de cette période.

Bien cordialement

Marie Brannens